

COMPTE RENDU

Présents : - M. CADILHAC Jean François – M. PIERRUGUES Georges - M. GOMEZ René – M. POUJOL Robert - M. CALAS Alain - M. VILLARET Louis - M. YVANEZ André – M. ARNAL Richard - M. MANEIRO Charles – Mme FOURNEL Michèle - M. SANCHEZ Norbert - M. DONNADIEU Jacques – M. BELLOC Jean Paul - M. ROQUAIN Jean Michel - M. ASENSI Raphaël - M. NOUGAREDE Elie - Mme VIVEN Isabelle - M. TOURET Jean Louis - M. ANDRIEUX Jacques - Mme DEJEAN Anne Marie - M. GASTAN François – - M. PALOC Eric

Absents excusés : M. DIAZ Manuel - Mme MARTIN Françoise - M. JOVER Jean Marcel - M. SIDERIS André - M. LASSALVY Christian - Mme BARRAL Hélène – M. Jean François RUIZ - M. ASTIE Michel - - M. GHIBAUT Jean-Pierre

Absents : M. SALASC Philippe - - M. AGOSTINI Jean André - M. PONCE Jean Claude - M. CABELLO Gérard - M. DEJEAN Maurice - M. CARCELLER Claude - M. MATEU Gabriel - M. DELFAU Gérard - Mme GERBAL Renée - M. LAURIAC Gérard - Mme GUERRE Nicole

M. Jean Pierre GHIBAUT donne pouvoir à M. Jacques DONNADIEU

M. Norbert SANCHEZ est désigné secrétaire de séance.

Le quorum étant atteint le Conseil communautaire peut délibérer.

Adoption du procès verbal du 17 octobre 2005

Adoption à l'unanimité

Développement économique :

1. Maison de l'emploi « cœur d'Hérault »

Le Conseil communautaire délibère favorablement sur la création d'une Maison de l'emploi « cœur d'Hérault », désigne Manuel DIAZ et Raphaël ASENSI en tant que représentants de la Communauté de communes au conseil d'administration de cette association, les mandate pour adopter les statuts de l'association

Adoption à l'unanimité

Administration générale :

2. Création du syndicat de développement local du cœur d'Hérault

Le Conseil adopte les statuts du Syndicat de développement local du Cœur d'Hérault, donne son accord sur l'adhésion de la Communauté de communes au Syndicat de développement local du Cœur d'Hérault, mandate le Président pour accomplir, en relation avec les Services de l'Etat, toutes les démarches nécessaires à la création du Syndicat de développement Local Cœur d'Hérault (SYDEL Cœur d'Hérault).

Adoption à l'unanimité

Fait à Gignac le

Le Président,
Louis VILLARET

Affiché le :

Retiré de l'affichage le